

Article écrit par Service Presse le 19 octobre 2011

Un rapport parlementaire de bonne tenue

Selon les informations qui ont filtré sur le contenu du rapport de la mission d'information parlementaire sur la sécurité routière, il apparaît que le caractère multicausal des accidents de la route est bien pris en compte par la mission.

Comme le précisait l'Automobile Club Association dès le 7 octobre 2011, en matière de sécurité routière l'équilibre est indispensable.

C'est ainsi que, par exemple, le principe d'une sévérité accrue pour les grands excès de vitesse mais couplé à une certaine indulgence pour les faibles dépassements de vitesse qui pourraient n'être plus sanctionnés que par une amende et non plus par le retrait de points est approuvé par l'Automobile Club Association qui le réclamait depuis 2008.

Beaucoup d'autres propositions sont intéressantes, telles que par exemple, pour n'en citer que quelques-unes :

- le rattachement direct de la Sécurité Routière au Premier Ministre, plutôt qu'à l'Intérieur comme aujourd'hui
- la généralisation de l'éducation routière (mais pensons aussi au post-permis)
- l'obligation de détenir un éthylotest
- la promotion de l'usage des équipements téléphoniques intégrés
- l'évaluation de l'impact des contre-sens cyclables

Dans certains domaines, il faudra aller plus loin :

Le Président BOLLECKER rappelle que « ***l'amélioration de la sécurité routière doit intégrer des mesures fortes en matière de formation du conducteur et d'amélioration des infrastructures*** ».

Ces aspects mériteront d'être pris en compte dans les prochains trains de mesures, mais avec ce rapport, les Pouvoirs Publics disposent d'un bel outil qui méritait d'être salué.